

DE23.025

FINANCES
COMPTE ADMINISTRATIF DU PRESIDENT
SSIAD
EXERCICE 2022

(380)

Les sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif du SSIAD de l'exercice 2022 s'établissent, en recettes et dépenses totales, de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
011 Charges à caractère général	43 807,13 €	017 Produits de la tarification	465 422,75 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	352 499,48 €	018 Autres produits relatifs à l'exploitation	0,92 €
016 Dépenses afférentes à la structure	12 256,29 €	019 Produits financiers non encaissables	7,89 €
Total 2022 (A)	408 562,90 €	Total 2022 (B)	465 431,56 €
		Excédent de fonctionnement 2020 (C)	74 511,11 €
Excédent de l'exercice 2022 (B-A)	56 868,66 €		

Il convient de reprendre l'excédent de fonctionnement résiduel 2021 pour dégager un excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2022 qu'il appartiendra à l'assemblée délibérante d'affecter :

Excédent de fonctionnement 2020 :	74 511,11 €
Excédent de l'exercice 2022 :	56 868,66 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2022 :	131 379,77 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
022 Dépenses imprévues	0,00 €	28 Amortissements des immobilisations	5 937,08 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €		
21 Immobilisations corporelles	1 186,68 €		
Total des dépenses d'investissement 2022 (A)	1 186,68 €	Total des recettes d'investissement 2022 (C)	5 937,08 €
	0,00 €	Excédent de l'exercice 2022	4 750,40 €
		Excédent reporté 2021	16 489,98 €
Excédent de l'exercice 2022 (C-A)	4 750,40 €		

Il convient de reprendre le résultat d'investissement pour déterminer le résultat cumulé au 31 décembre 2022 (hors restes à réaliser) :

Excédent reporté de l'exercice 2021 :	16 489,98 €
Excédent de l'exercice 2022 :	4 750,40 €
Résultat d'investissement cumulé 2022 :	21 240,38 €

ce, en adéquation avec la balance générale du budget qui dispose en totalisation des chiffres suivants :

Libellé	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice (hors RAR)	Résultat reporté de 2021 (hors RAR)	Résultat cumulé
INV	1 186,68 €	5 937,08 €	4 750,40 €	16 489,98 €	21 240,38 €
FON	408 562,90 €	465 431,56 €	56 868,66 €	74 511,11 €	131 379,77 €
TOTAL	409 749,58 €	471 368,64 €			

Exercice 2022 :

Excédent cumulé d'investissement :	21 240,38 €
Excédent cumulé de fonctionnement :	131 379,77 €
Résultat de clôture (hors restes à réaliser) :	152 620,15 €
<i>Restes à réaliser</i>	0,00 €
Résultat	152 620,15 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 059-265900175-20230406-DE23_025-DE



L'ensemble des opérations décrites ci-dessus est conforme à la synthèse de la balance des comptes de l'exercice 2022 établie par Monsieur le Trésorier Municipal, ainsi qu'aux balances générales du Compte administratif du budget SSIAD.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,

A circular official stamp of the 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE' for 'ARMENTIÈRES' with the number '59250'. A signature is written over the stamp. A large, loopy signature scribble extends from the stamp to the left.

Bernard HAESBROECK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 avril 2023

Convocation du 10 mars 2023

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : Mme COBBAERT, M. QUESTE, Mme CASIER, M. TISON-BEERNAERT, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, Mme LATOUR, Mme PLAZANET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Néant

EXCUSÉS : Mme LORIDAN, M. AIT EL HAJ, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE

ABSENTS : Néant